



Le conseil de l'ESPE : qu'est-ce que c'est ?

Il regroupe des représentant-e-s élu-e-s, des formatrices/formateurs, personnels de l'ESPE et usagers ainsi que des personnalités nommées par les universités et le Rectorat.

Il adopte le budget de l'ESPE, définit les règles relatives aux examens. Il se prononce sur la répartition des emplois et les recrutements.

Les élu-e-s FSU porteront vos revendications au conseil de l'ESPE.

C'est une des seules instances permettant de se faire entendre au niveau de l'académie !

Mardi 28 novembre 2017
Votez pour la liste



Pour élire vos représentant-e-s au conseil de l'ESPE

Avec la FSU et l'UNEF, pour une formation de qualité des enseignant-e-s et des CPE

La réforme de la formation des enseignant-e-s et des CPE mise en place depuis 5 ans ne répond pas à l'ambition d'une formation de qualité :

- ✗ **L'autonomie des universités** se traduit par de fortes disparités entre les académies et les masters.
- ✗ **Le temps de classe** pour les stagiaires est incompatible avec une formation de qualité en lien avec la recherche.
- ✗ **La faiblesse des moyens alloués** se traduit par des formations tronquées, l'absence de véritables visites-conseils et des conditions d'étude et de travail dégradées.
- ✗ **Les modalités d'évaluation et de titularisation sont lourdes et infantilisantes.** Elles doivent être pensées dans une logique de formation et reposer sur des critères transparents et explicites.
- ✓ **Votez FSU et UNEF c'est revendiquer en urgence l'amélioration de vos conditions d'étude, de formation et de travail !**

En URGENCE, la FSU et l'UNEF revendiquent

Pour toutes et tous :

- ▶ L'augmentation des moyens humains et budgétaires, financés par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Pour les étudiant-e-s :

- ▶ Des parcours adaptés à tous les étudiant-e-s, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions ;
- ▶ La mise en place de pré-recrutements dès la Licence ;
- ▶ Le rétablissement de l'aide spécifique aux étudiant-e-s se destinant aux métiers de l'enseignement ;
- ▶ La création de postes aux concours à hauteur des besoins.

Pour les stagiaires :

- ▶ L'affectation au plus près de leur lieu de formation ;
- ▶ Un service en responsabilité d'un tiers-temps afin de pouvoir suivre une formation au métier ;
- ▶ De réelles formations adaptées à la situation de chaque stagiaire, non infantilisantes et sans surcharge de travail ;
- ▶ Le renforcement des équipes pluri-catégorielles de formatrices/formateurs ;
- ▶ Le maintien des trois sites départementaux (Évreux, Le Havre et Rouen).

La FSU, qu'est-ce que c'est ?



Première fédération syndicale dans l'enseignement, la FSU rassemble des syndicats intervenant du primaire au supérieur.

Elle défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de tous.

Elle prône un syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

Nos candidats

1. **Valentin DUCEPT**
(M1 MEEF – Professeur des écoles)
2. **Rose NAUDIN**
(M2 MEEF – Professeur des écoles)
3. **Cyril MIRIANON**
(Parcours adapté – Génie électrotechnique)
4. **Loréna PIERRE**
(M1 MEEF – Professeur des écoles)
5. **Axel-André MONGREVILLE**
(M1 MEEF – Histoire-Géographie)
6. **Virginie KOSIATEK**
(M2 MEEF – CPE)
7. **Yohann BURLAUD**
(M2 MEEF – Histoire-Géographie)
8. **Candice ANQUETIL**
(M2 MEEF – Philosophie)

Les propositions de la FSU pour une formation de qualité

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignant-e-s. Investir dans leur formation est donc une nécessité absolue. La mise en place d'une nouvelle formation qui réponde aux enjeux d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif est une exigence. Elle devra tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteurs, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

- ✓ **Une formation qui s'inscrit dans la durée** depuis la licence jusqu'au master, avec une entrée progressive dans le métier et une formation continue tout au long de la carrière.
- ✓ **Des aides pour financer et permettre de faire des études dans de bonnes conditions dès la Licence** : allocations d'autonomie, dispositifs de pré-recrutements...
- ✓ **Des moyens fléchés spécifiques** pour garantir des formations de qualité, renforcer les équipes pluri-catégorielles de formatrices/formateurs, maintenir les centres départementaux.
- ✓ **Une formation initiale intégrée et progressive** articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche, en lien avec des stages formateurs, permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.
- ✓ **Un cadrage national de la formation** inscrit dans la loi assurant un niveau et des contenus de formation identiques sur tout le territoire.
- ✓ **L'accès à l'ensemble des concours externes** avec la création et le développement de parcours universitaires jusqu'au Master, et des préparations de concours pour les diplômés.
- ✓ **Des modules de préprofessionnalisation** proposés dès la Licence permettant d'appréhender la façon dont se sont construits les savoirs et de s'orienter.
- ✓ **Des formations réellement adossées à la recherche** prenant en compte les derniers éléments de celle-ci.

Mardi 28 novembre 2017
Votez pour la liste

